

MONITEUR ÉDUCATEUR (DE ME)



Diplôme préparé :

Le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur est un diplôme de niveau 4.

Durée de la formation :

24 mois.
(Allègement possible selon référentiel)

Pré-requis :

Disposer d'un employeur.

LA FORMATION

Contenu :

- La formation se répartit en 3 domaines de formation :
 - > **DF1** : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours.
 - > **DF2** : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive.
 - > **DF3** : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours.

Modalités pédagogiques :

Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :

Pour obtenir le Diplôme d'État de Moniteur Éducateur, chaque domaine de formation doit être validé séparément par une note d'au moins 10/20.

LE MÉTIER

Le Moniteur Éducateur assure des fonctions de prévention, d'éducation et d'animation auprès de personnes en difficultés. Il participe à l'action éducative et à l'organisation de la vie quotidienne. Il a un rôle d'accompagnement individuel et collectif. Il contribue à la mise en œuvre de projets personnalisés, en lien avec les autres professionnels du secteur sanitaire et social.

Au sein d'établissements spécialisés, le Moniteur Éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants ou d'adultes en situation de handicap, mais également dans le champs de l'insertion. Il aide dans les actes élémentaires de la vie quotidienne.

OBJECTIFS

Les participants seront capables de :

- Développer les capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion des personnes accompagnées.
- Assurer une relation éducative au sein d'espaces collectifs.
- Animer et organiser la vie quotidienne.
- Contribuer, avec une équipe pluriprofessionnelle, à la mise en œuvre de projets adaptés aux personnes accompagnées.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Le Moniteur Éducateur peut exercer dans des institutions du secteur du handicap (IME, MAS...), institutions de la protection de l'enfance (foyers, MECS...), institutions de la santé et de l'intervention sociale (centres d'hébergement, foyers d'accueil...) Le Moniteur Éducateur peut évoluer dans son domaine et poursuivre vers des formations d'Éducateur Spécialisé et d'Éducateur de Jeunes Enfants.

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors les Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, règlementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

PUBLIC VISÉ

Jeunes de moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

OBJECTIF

Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

DÉFINITION

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand. Voir sur notre site internet.

ACCÈS AU CFA PSS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

MODALITÉS D'ACCÈS

3 étapes à suivre

01 - INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com (tout au long de l'année)

02 - INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage. (dates, délais et conditions chez nos partenaires : voir sur notre site internet).
Selon la formation, nous contacter.

03 - AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLOME D'ÉTAT

(VOIR PRÉ-REQUIS AU RECTO)

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com